



ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

DEMANDE D'INSCRIPTION INSCRIPTION À L'ANNÉE 2019-2020

École municipale de musique - Domaine du Terral
Allée Joseph Cambon - 34430 Saint Jean de Védas

NOM et PRÉNOM DE L'ÉLÈVE :

DATE DE NAISSANCE :

NOM PARENTAL (ou tuteur) :

ADRESSE DE FACTURATION :

Merci d'indiquer si vous êtes nouveau Védasien

CODE POSTAL VILLE

TÉL (fixe ou Portable) :

AUTRE TÉL (obligatoire en cas d'urgence) :

J'autorise mon (mes) enfant(s) à être photographié(s) et/ou filmé(s) dans le cadre des activités et cours proposés par l'école municipale de musique. Cette autorisation est valable pour les équipes de la Ville et la presse locale. J'autorise la Ville de Saint Jean de Védas à utiliser les images ainsi recueillies dans le cadre de ses actions de communication et ce pour une durée de 5 ans. La Ville de Saint Jean de Védas s'interdit expressément de procéder à une exploitation des images et enregistrements susceptible de porter atteinte à la vie privée, à la réputation, à la dignité ou à l'intégrité de votre enfant.

oui non

CLASSES DEMANDÉES pour l'année 2019-2020

Mettre une croix dans les cases correspondantes à vos choix

INSTRUMENTS ENSEIGNÉS

- CLARINETTE
- FLÛTE À BEC
- FLÛTE TRAVERSIÈRE
- SAXOPHONE
- TROMBONE
- TROMPETTE-CORNET
- PIANO
- PERCUSSIONS
- VIOLON
- VIOLON ALTO
- VIOLONCELLE
- CONTREBASSE À CORDES
- GUITARE CLASSIQUE
- GUITARE ÉLECTRIQUE

CHANT

- JEUNE CHŒUR
- CHORALE ENFANTS
Obligatoire pour les enfants inscrits en classe d'initiation.
- ATELIER VOCAL ADULTE
- CHORALE ADULTES

CLASSES D'ENSEMBLES à partir du Cycle I 3^{ème} année

- ORCHESTRE ARC'O
- ENSEMBLE SAXOPHONES
- ENSEMBLE A CORDES
Niveau I ou II
- ENSEMBLE GUITARES
- ENSEMBLE DE MUSIQUES ACTUELLES
Niveau I ou II
- ORCHESTRE MUSIQUES DU MONDE
- ORCHESTRE HARMONIE

FORMATION MUSICALE

La Formation Musicale est obligatoire.

Seuls les élèves du Conservatoire à Rayonnement Régional ainsi que les élèves ayant atteints le niveau **cycle II 2^{ème} année** avec avis de la Direction sont dispensés de FM.

- ÉVEIL MUSICAL
Enfants à partir de 4 ans
- INITIATION 1
Enfants à partir de 6 ans
- INITIATION 2
Enfants à partir de 8 ans
- FM ADO/ADULTES

Réservé à l'administration
(ne pas remplir)

F.M. :

Si paiement par trimestre :

Septembre - janvier - avril

..... EUROS

Fait à le

Signature :

Partie réservée à l'administration
Cotisation annuelle

.....EUROS